



MAIRIE de LAVAUUR

Envoyé en préfecture le 23/09/2022
Reçu en préfecture le 23/09/2022
Affiché le **23 SEP. 2022** SLO
ID : 081-218101400-20220923-1625_MPDDTBHSP0-AU

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE-EGALITE-FRATERNITE

DECISION PRISE EN VERTU D'UNE DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Lavaur,

Vu le Code de la Commande publique ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 juillet 2020, lui donnant délégation au titre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis d'appel public à concurrence, par procédure adaptée selon les dispositions des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du code de la commande publique, envoyé à la publication le 25/08/2022, paru dans le journal hebdomadaire « le Journal d'ici » au cours de la semaine du 1^{er} au 7 septembre 2022 et sur le site des marchés publics de la ville de Lavaur ; en vue de l'attribution du marché de travaux de revêtement sportif de type parquet dans la « nouvelle » halle aux sports des clauzades.

Considérant, que cinq offres ont été présentées, sur les 12 dossiers de consultation téléchargés ;

Considérant, qu'après analyse des offres, il convient de retenir le soumissionnaire tel que ci-après :

S.A.R.L. VMS
109, route de Bernet

47400 TONNEINS

Tél : 05.53.89.01.31 Courriel : vms@vms47.fr

SIRET : 480 280 544 000 36

L'entreprise répondant en tout point aux critères de sélection définis dans le règlement de consultation du marché, à savoir le prix des prestations pour 45 %, la valeur technique pour 45 % (appréciée sur la base du mémoire technique selon les sous-critères ci-dessous) et le délai de début d'intervention et durée de chantier pour 10 % :

Sous-critère 1 :

- Moyens humains et qualification de l'équipe sur le chantier (15 %) ;

Sous-critère 2 :

- Moyens techniques et environnementaux envisagés pour l'opération (type et classe du parquet, garantie (20 %)

Sous-critère 3 :

Références de travaux similaires moins de cinq ans (10 %)

.../...

DECIDE

ARTICLE 1 :

Il sera signé le marché N° TB 2022 - 08 avec :

la S.A.R.L. VMS
109, route de Bernet

47400 TONNEINS

Tél : 05.53.89.01.31 Courriel : vms@vms47.fr

SIRET : 480 280 544 000 36

pour un montant de **106 038,00 € T.T.C.** (Cent six mille trente-huit euros).

ARTICLE 2 :

Il est précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la commune, opération 489, compte 2313, fonction 40, engagement n° 22 107 749.

Fait à Lavour, le 23 Septembre 2022

Le Maire,

Bernard CARAYON

